



Le fichier affiché ci-dessous est déclaré valide et conforme à l'original par signature du serveur.

Journal officiel électronique authentifié n° 0025 du 30/01/2026

30 janvier 2026

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Texte 22 sur 122

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Arrêté du 27 janvier 2026 établissant le modèle de convention d'essai d'association prévu au II de l'article L. 330-9 du code rural et de la pêche maritime

NOR : AGRT2602667A

Publics concernés : personnes physiques majeures souhaitant effectuer un essai d'association dans une société à objet principalement agricole ou avec un ou plusieurs exploitants agricoles individuelles, sociétés à objet principalement agricole et exploitants agricoles.

Objet : établissement du modèle de convention d'essai d'association.

Entrée en vigueur : l'arrêté entre en vigueur le lendemain de sa publication au Journal officiel de la République française.

Application : l'arrêté est pris pour l'application de l'article 26 de la loi n° 2025-268 du 24 mars 2025 d'orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations en agriculture, qui a complété le chapitre préliminaire du titre III du livre III du code rural et de la pêche maritime.

La ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment son article L. 330-9,

Arrête :

Art. 1^{er}. – En application de l'article L. 330-9 du code rural et de la pêche maritime, toute personne physique majeure souhaitant effectuer un essai d'association conclut, à titre gratuit, avec une société à objet principalement agricole ou avec un ou plusieurs autres exploitants agricoles une convention écrite dont le modèle est annexé au présent arrêté.

Art. 2. – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 27 janvier 2026.

Pour la ministre et par délégation :
La cheffe de service compétitivité et performance environnementale,
E. LEMATTE

ANNEXE

CONVENTION TYPE D'ESSAI D'ASSOCIATION DANS UNE SOCIÉTÉ À OBJET PRINCIPALEMENT AGRICOLE OU AVEC UN OU PLUSIEURS AUTRES EXPLOITANTS AGRICOLES INDIVIDUELS

Entre

[Dans le cas où la personne à l'essai n'a pas la qualité de chef d'exploitation]

Madame ou Monsieur [Nom + Prénom(s)]

Demeurant [Adresse postale : Numéro – Rue – Code postal – Commune]

Ci-après dénommé(e) comme « personne à l'essai »

Ou

[Dans le cas où la personne à l'essai a déjà la qualité de chef d'exploitation]

Madame ou Monsieur [Nom + Prénom(s)]

Exploitant(e) individuel(le) domicilié(e) à [Adresse du siège social] ou associé(e) d'une société [Raison sociale – hors GAEC] domiciliée à [Adresse du siège social]

Ci-après dénommé(e) « personne à l'essai »

30 janvier 2026

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Texte 22 sur 122

Et

[Dans le cas où l'exploitation accueillante est une société]

Nom de la société [Raison sociale] domiciliée à [Adresse du siège social]

Représentée par Madame ou Monsieur [Nom + Prénom(s)]

[A dupliquer par le nombre d'associé(e)s de la société]

Ci-après dénommée « l'exploitation accueillante »

Ou

[Dans le cas où l'exploitation accueillante est une exploitation individuelle]

Nom de l'exploitation individuelle domiciliée à [Adresse du siège social]